



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-septième session, CIGG

Genève (Suisse), 14-18 juillet 2014

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

A. GÉNÉRALITÉS

1. Conformément à l'article XIII.1 du Règlement intérieur de la Commission, le Secrétariat soumet une estimation des dépenses sur la base de la proposition de programme de travail de la Commission et de ses organes subsidiaires, ainsi que des renseignements sur les dépenses de l'exercice financier précédent. Les montants estimés doivent couvrir les dépenses de fonctionnement de la Commission et de ses organes subsidiaires établis en vertu des articles XI.1a) et XI.1b)ii) du Règlement intérieur, ainsi que les dépenses relatives au personnel affecté au programme et d'autres coûts afférents au programme. Le présent document fournit des renseignements sur l'exercice budgétaire 2012-2013 et des prévisions pour l'exercice 2014-2015. Les rapports FAO/OMS relatifs au budget alloué aux avis scientifiques figurent à l'Addendum 1 de ce document, l'Addendum 2 présentant le document de travail sur le financement durable de la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux États Membres.

Processus budgétaires de la FAO et de l'OMS pour l'exercice biennal 2012-2013

2. Les processus budgétaires des deux organisations ont fait l'objet du document CX/CAC 13/36/13 et ne sont pas repris ici. Les nouveaux processus budgétaires de la FAO et de l'OMS sont décrits dans la Partie C du présent document.

B. DÉPENSES DE 2012-2013

3. Le budget total de la FAO, au niveau de l'Organisation, a été approuvé par la Conférence de la FAO à sa trente-septième session (juin 2011). La contribution de la FAO au Codex a été fixée à 7 031 000 USD. En ce qui concerne l'OMS, les propositions de budget de l'Organisation ont été approuvées par l'Assemblée mondiale de la santé à sa soixante-quatrième session (mai 2011); la contribution au budget du Secrétariat du Codex a été fixée à 1 225 000 USD. En décembre 2012, l'OMS a annoncé qu'elle porterait sa contribution à 1 725 000 USD, augmentant ainsi notablement sa participation au budget du Codex. Les pourcentages exacts sont donnés au Tableau 1. L'évolution du budget du Codex (dépenses et contributions) sur les 8 derniers exercices est présentée à l'**Annexe 1**.

4. Le budget et les dépenses du Codex pour 2012-2013 sont récapitulés au **Tableau 1**. Les dépenses totales du Codex en 2012-2013 se sont élevées à 8 095 492 USD, soit un montant inférieur de 661 000 USD au budget approuvé (8 756 000 USD).

5. Les dépenses effectives de personnel pour les fonctionnaires du cadre organique ont été inférieures de 426 000 USD au budget approuvé, car le processus de recrutement destiné à pourvoir un poste P-4 et un poste P-3 a été plus long que prévu (notamment en raison du gel des recrutements). Le poste P-3 a été pourvu en mai 2013 et le poste P-4 en avril 2014.

6. Concernant les dépenses effectives relatives aux «autres ressources humaines», l'économie de 519 000 USD par rapport au montant alloué dans le budget approuvé s'explique par un moindre recours à des consultants externes que pendant l'exercice biennal précédent et par un encadrement strict des heures supplémentaires.

7. Le montant effectif des dépenses de voyages inférieur de 213 000 USD au montant prévu est dû à la limitation des déplacements imposée par la FAO à l'échelle de l'Organisation et aux vacances de poste, qui ont entraîné une moindre participation du personnel du Codex à des réunions organisées en dehors du calendrier normal du Codex.

8. Le dépassement de 505 000 USD sur les services refacturés par rapport au budget est principalement dû à une plus grande utilisation des services internes et du personnel temporaire et au fait que deux sessions de suite de la Commission se sont tenues à Rome, où les dépenses d'organisation sont plus élevées qu'à Genève.

9. Le détail des dépenses de 2012-2013 est présenté à l'Annexe 2.

Tableau 1. Budget et dépenses 2012-2013 – Comptes regroupés (en milliers d'USD)

Intitulé de compte	Budget proposé à la 34 ^e session de la Commission	PTB 2012-2013 approuvé, avec gains d'efficacité	PTB 2012-2013 approuvé, avec gains d'efficacité et augmentation de la contribution de l'OMS	Dépenses 2012-2013
Contribution de la FAO	7 075 (85,2 %)	7 031 (85,2 %)	7 031 (80,3 %)	6 366 (78,6 %)
Contribution de l'OMS	1 225 (14,8 %)	1 225 (14,8 %)	1 725 (19,7 %)	1 725 (21,3 %)
Recettes accessoires				4 (0,1 %)
TOTAL DES RECETTES	8 300 (100 %)	8 256 (100 %)	8 756 (100 %)	8 095 (100 %)
Traitements des fonctionnaires du cadre organique	2 860 [34,4 %]	2 887 [35,0 %]	2 887 [32,9 %]	2 461 (30,4 %)
Traitements des fonctionnaires des services généraux	1 416 [17,1 %]	1 444 [17,5 %]	1 444 [16,5 %]	1 410 (17,4 %)
Dépenses de personnel	4 276 (51,5 %)	4 331 (52,5 %)	4 331 (49,5 %)	3 871 (47,8 %)
Autres ressources humaines ¹	1 200 [14,5 %]	1 200 [14,5 %]	1 350 [15,4 %]	831 (10,3 %)
Dépenses générales ²	300 [3,6 %]	300 [3,6 %]	350 [4,0 %]	411 (5,0 %)
Matériel immobilisable ³	100 [1,2 %]	100 [1,2 %]	125 [1,4 %]	90 (1,1 %)
Services refacturés ⁴	1 683 [20,3 %]	1 600 [19,4 %]	1 750 [20,0 %]	2 255 (27,9 %)
Voyages	741 [8,9 %]	725 [8,8 %]	850 [9,7 %]	637 (7,9 %)
Dépenses hors personnel	4 024 (48,5 %)	3 925 (47,5 %)	4 425 (50,5 %)	4 224 (52,2 %)
TOTAL DES COÛTS/DÉPENSES ESTIMÉS	8 300 (100 %)	8 256 (100 %)	8 756 (100 %)	8 095 (100 %)

¹ Comprend les consultants, le personnel contractuel et les heures supplémentaires.

² Comprend le matériel non immobilisable, les dépenses générales de fonctionnement, les frais généraux et les dépenses de représentation.

³ Comprend le matériel informatique et le mobilier.

⁴ Comprend le personnel temporaire, et les services de traduction, d'interprétation et d'imprimerie assurés par d'autres unités du Siège de la FAO.

Contributions des États Membres

10. En plus de la contribution prévue dans le budget ordinaire, deux fonctionnaires chargés des normes alimentaires ont été détachés auprès du Secrétariat du Codex par deux États membres (le Japon et la République de Corée).

11. Les dispositions prises par les pays hôtes pour organiser les sessions du Codex constituent une contribution importante aux activités de ce dernier. Le Secrétariat du Codex a demandé à tous les pays qui accueillent des comités techniques et des groupes spéciaux d'établir une estimation des dépenses occasionnées par les sessions qu'ils organisent. Les réponses reçues de 23 gouvernements hôtes (sur les 24 sessions tenues au cours de l'exercice biennal) ont permis de déterminer un coût moyen de 300 000 USD par session, soit une contribution totale estimée à 7 200 000 USD.

12. Le Secrétariat du Codex a également demandé aux pays coordonnateurs accueillant les comités de coordination FAO/OMS de produire une estimation de leur contribution à ce titre. Il est à noter que les services de traduction et d'interprétation assurés lors de ces réunions sont couverts par le budget du Codex. À partir des réponses reçues de quatre pays coordonnateurs (sur les six sessions tenues), on a établi un coût moyen de 125 000 USD par session, mais ce montant pourrait être surévalué car les dépenses engagées pour l'une des sessions étaient sensiblement supérieures à celles des trois autres; une estimation de 100 000 USD pour les deux comités restants pourrait donc être plus appropriée, ce qui porterait la contribution totale des pays coordonnateurs à 700 000 USD.

C. PROCESSUS BUDGÉTAIRE DE LA FAO ET DE L'OMS POUR 2014-2015

13. Depuis 2014, la FAO exerce ses activités dans un nouveau cadre de résultats qui ne comprend que cinq objectifs stratégiques:

Objectif stratégique 1	Contribuer à l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition
Objectif stratégique 2	Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches
Objectif stratégique 3	Réduire la pauvreté rurale
Objectif stratégique 4	Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires ouverts et efficaces
Objectif stratégique 5	Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

14. Le processus de budgétisation axée sur les résultats de la FAO prévoit que les Coordonnateurs d'objectif stratégique allouent des ressources à ces objectifs, en concertation avec les chefs des départements techniques. Les ressources destinées aux conventions et aux organes créés en vertu de traités, tels que la Commission du Codex Alimentarius, restent gérées par le chef du département responsable, en collaboration avec le Secrétariat concerné. Dans le nouveau cadre stratégique, le programme du Codex contribue à l'objectif stratégique 4, qui comprend l'indicateur de produit mesurant le «Nombre de normes internationales, nouvelles et révisées, en matière de sécurité sanitaire des aliments, de qualité et de santé des végétaux». Les ressources du Codex se décomposent en résultante, produit et produits/services proprement dits.

Résultante 401 Des accords, des normes et des mécanismes internationaux favorisant des échanges et des marchés plus ouverts et plus efficaces sont formulés et mis en œuvre par les pays.
Produit 40101 Des normes internationales, nouvelles et révisées, en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments et de santé des végétaux sont formulées et adoptées par les pays et servent de référence à des fins d'harmonisation internationale.

Produits/Services	
4010104	Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires
4010105	Communication et information sur les normes Codex et les textes apparentés et les travaux réalisés par le Codex pour les États et les parties prenantes
4010106	Coordination avec la FAO, l'OMS, d'autres organismes du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des organismes chargés de l'établissement de normes

OMS

15. Depuis 2014, l'OMS exerce ses activités dans le cadre du douzième Programme de travail général (2014-2019), lequel couvre six catégories d'activités, elles-mêmes subdivisées en secteurs de programme.

Catégorie 1 du Programme de travail général	Maladies transmissibles
Catégorie 2 du Programme de travail général	Maladies non transmissibles
Catégorie 3 du Programme de travail général	Promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie
Catégorie 4 du Programme de travail général	Systèmes de santé
Catégorie 5 du Programme de travail général	Préparation, surveillance et intervention
Catégorie 6 du Programme de travail général	Services institutionnels/fonctions d'appui

16. Les ressources du Codex sont budgétées dans le secteur de programme 5.4, «Sécurité sanitaire des aliments», catégorie 5.

D. BUDGET POUR 2014-2015

17. Le budget total de la FAO, au niveau de l'Organisation, a été approuvé par la Conférence de la FAO à sa trente-huitième session (15-22 juin 2013). En ce qui concerne l'OMS, les propositions de budget de l'Organisation ont été approuvées par l'Assemblée mondiale de la santé à sa soixante-sixième session (mai 2013) (Contribution au budget du Secrétariat du Codex).

18. L'OMS a confirmé que sa contribution au budget du Codex pour 2014-2015 serait identique à celle de 2012-2013, soit 1 725 000 USD. La FAO contribue au budget à hauteur de 7 075 000 USD.

19. Le budget du Codex pour 2014-2015 est présenté au **Tableau 2**. Il est établi sur la base du calendrier 2014-2015 suivant:

- sessions annuelles de la Commission du Codex Alimentarius (2014 et 2015);
- deux sessions du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius avant celles de la Commission, le Comité exécutif ayant décidé qu'il n'était pas nécessaire d'organiser de session supplémentaire (REP 11/EXEC, par. 60);
- réunions d'autres organes, y compris des comités de coordination, selon un calendrier identique à celui arrêté pour 2012-2013, compte tenu de la création d'un nouveau comité (Comité sur les épices et les herbes culinaires) et de la dissolution du Groupe spécial sur l'alimentation animale.

20. Le Tableau 2 fait apparaître une légère augmentation des traitements des fonctionnaires du cadre organique dans le PTB approuvé, en raison d'une modification des taux standard applicables aux postes de cette catégorie de fonctionnaires.
21. Les dépenses effectives correspondant aux traitements des fonctionnaires du cadre organique diminueront d'au moins 240 500 USD du fait d'un certain nombre de vacances de poste connues (poste D-1, 5 mois au minimum: 111 000 USD; poste P-4, 2 mois: 33 600 USD; poste P-3, 7 mois au minimum: 95 900 USD).
22. Le Tableau 2 fait également apparaître une légère augmentation des traitements des fonctionnaires des services généraux dans le PTB approuvé, imputable là encore à une modification des taux standard applicables aux postes de cette catégorie de fonctionnaires.
23. Les dépenses effectives correspondant aux traitements des fonctionnaires des services généraux diminueront du fait de la vacance connue d'un poste d'éditeur (poste G-4, 7 mois au minimum: 56 000 USD), mais cette baisse sera certainement compensée par une hausse des services communs internes (personnel temporaire).
24. Les dépenses du poste Autres ressources humaines devraient être plus élevées en 2014-2015 qu'en 2012-2013 en raison de l'élaboration d'une stratégie de communication et de contrats liés à la modernisation du site web et à sa traduction et publication en arabe, russe et chinois.
25. Le coût des services communs internes devrait retomber au niveau prévu pour 2012-2013 étant donné que deux Commissions de suite se tiendront à Genève et que le Comité exécutif tiendra une réunion de moins.
26. Les dépenses de voyages devraient augmenter par rapport à 2012-2013, en raison d'une hausse des prix et du fait que l'ensemble des postes du Secrétariat devraient être pourvus à compter de l'automne 2014.

Tableau 2. Budget pour 2014-2015 – Comptes regroupés (en milliers d'USD)

Intitulé de compte	Budget proposé à la 36 ^e session de la Commission	PTB 2014-2015 approuvé
Contribution de la FAO	7 031 (80,3 %)	7 075 (80,4 %)
Contribution de l'OMS	1 725 (19,7 %)	1 725 (19,6 %)
TOTAL DES CONTRIBUTIONS	8 756 (100 %)	8 800 (100 %)
Traitements des fonctionnaires du cadre organique	2 887 [32,9 %]	2 928 [33,2 %]
Traitements des fonctionnaires des services généraux	1 444 [16,5 %]	1 371 [15,6 %]
Dépenses de personnel	4 331 (49,5 %)	4 299 (48,8 %)
Autres ressources humaines ⁵	1 350 [15,4 %]	1 300 [14,8 %]
Dépenses générales ⁶	350 [4,0 %]	400 [4,6 %]
Matériel immobilisable ⁷	125 [1,4 %]	150 [1,7 %]
Services communs internes ⁸	1 750 [20,0 %]	1 751 [19,9 %]
Voyages	850 [9,7 %]	900 [10,2 %]
Dépenses hors personnel	4 425 (50,5 %)	4 501 (51,2 %)
TOTAL DES COÛTS/DÉPENSES ESTIMÉES	8 756 (100 %)	8 800 (100 %)

⁵ Comprend les consultants, le personnel contractuel et les heures supplémentaires du personnel des services généraux.

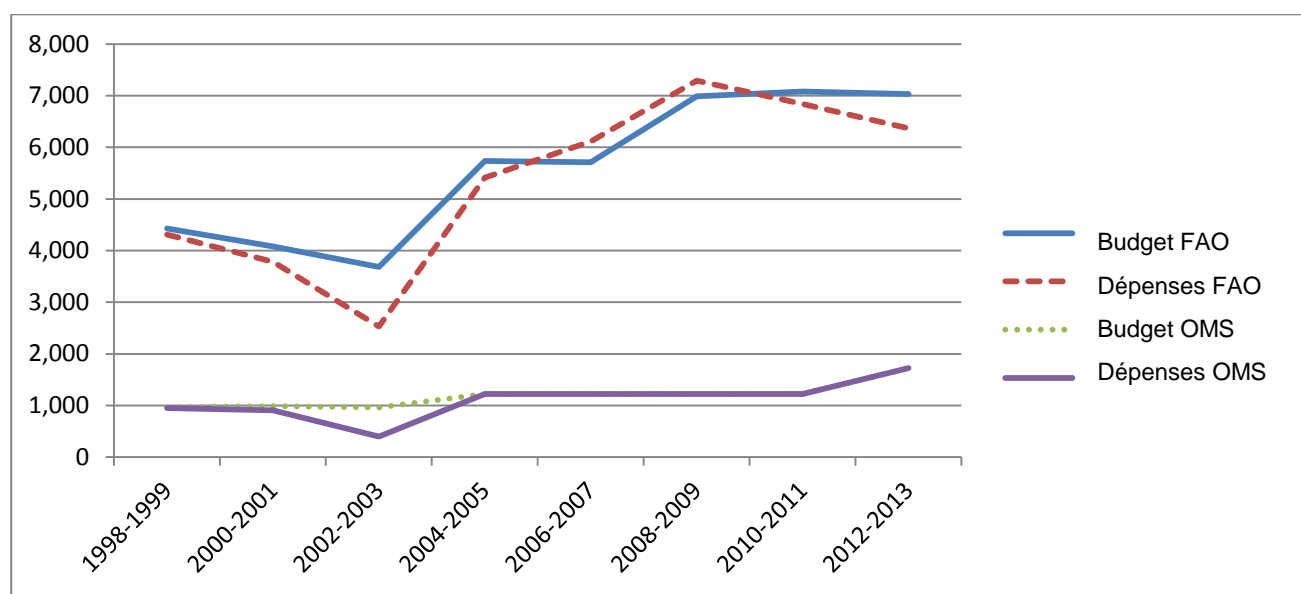
⁶ Comprend le matériel non immobilisable, les dépenses générales de fonctionnement, les frais généraux et les dépenses de représentation.

⁷ Comprend le matériel informatique et le mobilier.

⁸ Comprend le personnel temporaire, et les services de traduction, d'interprétation et d'imprimerie assurés par d'autres unités du Siège de la FAO.

Annexe 1**Évolution du budget du Codex (dépenses et contributions)**

Exercice biennal	Budget (en milliers d'USD)			Dépenses (en milliers d'USD)			Source
	FAO	OMS	Total	FAO	OMS	Total	
1998-1999	4 428 (82,05 %)	969 (17,95 %)	5 397	4 311 (81,93 %)	951 (18,07 %)	5 262	ALINORM 01/5
2000-2001	4 080 (80,51 %)	988 (19,49 %)	5 068	3 780 (80,65 %)	907 (19,35 %)	4 687	ALINORM 03/26/15
2002-2003	3 680 (79,31 %)	960 (20,69 %)	4 640	2 533 (86,51 %)	395 (13,49 %)	2 928	ALINORM 04/27/10
2004-2005	5 734 (82,40 %)	1 225 (17,60 %)	6 959	5 412 (81,54 %)	1 225 (18,46 %)	6 637	ALINORM 06/29/9
2006-2007	5 707 (82,33 %)	1 225 (17,67 %)	6 932	6 112 (83,30 %)	1 225 (16,70 %)	7 337	ALINORM 08/31/9A
2008-2009	6 989 (85,09 %)	1 225 (14,91 %)	8 214	7 292 (85,62 %)	1 225 (14,38 %)	8 517	ALINORM 10/33/9
2010-2011	7 077 (85,24 %)	1 225 (14,76 %)	8 302	6 835 (84,80 %)	1 225 (15,20 %)	8 060	CX/CAC 12/35/15
2012-2013	7 031 (80,30 %)	1 725 (19,70 %)	8 756	6 366 (78,68 %)	1 725 (21,32 %)	8 091	CX/CAC 14/37/12



Annexe 2**Dépenses du Codex ventilées par activité et rubrique – 2012**

	Traitements des fonctionnaires du cadre organique	Traitements des fonctionnaires des services généraux	Autres ressources humaines	Voyages	Dépenses générales/ Matériel	Dépenses générales (services communs externes)	Dépenses générales (services communs internes)	Total
Mise en œuvre du programme de travail de la Commission du Codex Alimentarius conformément à son Plan stratégique	1 097 135	714 113	29 122	0	333	6	0	1 840 709
Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires	0	0	334	3 250	4 974	2 280	2 601	13 439
Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius, du Comité exécutif et du Comité du Codex sur les principes généraux	0	0	77 280	64 491	31 553	115 254	697 384	985 962
Secrétariat des comités de coordination FAO/OMS	0	0	0	62 603	0	4 675	173 613	240 891
Secrétariat des comités chargés de la sécurité sanitaire des aliments (CCFA, CCCF, CCFH, CCPR, CCRVDF)	0	0	0	113 618	3 945	11 925	9 739	139 227
Secrétariat des comités s'occupant de produits (CCFFV, CCPFV, CCFO, CCFFP)	0	0	0	37 062	0	1 367	8 769	47 198
Secrétariat des comités s'occupant de questions générales (CCFICS, CCMAS)	0	0	0	6 230	0	1 870	22 465	30 565
Secrétariat des comités s'occupant de l'étiquetage et de la nutrition (CCFL, CCNFSDU)	0	0	0	20 504	0	745	1 904	23 153
Publication de normes du Codex et de textes apparentés	0	0	41 816	0	3 127	4 377	150 091	199 411
Communication et information sur les normes et textes apparentés du Codex	56 828	0	37 049	0	13 825	17 812	14 548	140 062
Coordination avec la FAO, l'OMS, d'autres organismes du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des organismes chargés de l'établissement de normes	0	0	0	21 389	0	1	0	21 390
Coopération avec d'autres organisations	0	0	0	17 489	0	0	0	17 489
Participation du Secrétariat du Codex aux activités de renforcement des capacités	0	0	298	0	0	0	650	948
TOTAL GÉNÉRAL	1 153 963	714 113	185 899	346 636	57 758	160 311	1 081 764	3 700 444

Dépenses du Codex ventilées par activité et rubrique – 2013

	Traitements des fonctionnaires du cadre organique	Traitements des fonctionnaires des services généraux	Autres ressources humaines	Voyages	Dépenses générales/Matériel	Dépenses générales (services communs externes)	Dépenses générales (services communs internes)	Total
Mise en œuvre du programme de travail de la Commission du Codex Alimentarius conformément à son Plan stratégique	1 165 493	695 704	0	0	0	1 069	164	1 862 430
Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires	0	0	20 504	4 860	22 653	(163)	4 369	52 223
Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius, du Comité exécutif et du Comité du Codex sur les principes généraux	0	0	269 801	33 643	134 289	29 163	688 644	1 155 540
Secrétariat des comités de coordination FAO/OMS	0	0	11 773	40 749	861	1 847	104 752	159 982
Secrétariat des comités chargés de la sécurité sanitaire des aliments (CCFA, CCCF, CCFH, CCPR, CCRVDF)	0	0	5 856	120 558	19 562	4 322	26 894	177 192
Secrétariat des comités s'occupant de produits (CCFFV, CCPFV, CCFO, CCFFP)	0	0	0	1 352	0	1 279	50 632	53 263
Secrétariat des comités s'occupant de questions générales (CCFICS, CCMAS)	0	0	0	16 288	0	58	25 263	41 609
Secrétariat des comités s'occupant de l'étiquetage et de la nutrition (CCFL, CCNFSDU)	0	0	0	18 621	0	425	2 785	21 831
Publication de normes du Codex et de textes apparentés	0	0	6	0	257 647	4 717	14 103	276 473
Communication et information sur les normes et textes apparentés du Codex	141 900	0	145 653	0	8 392	4 721	41 020	341 686
Coordination avec la FAO, l'OMS, d'autres organismes du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des organismes chargés de l'établissement de normes	0	0	150 000	34 581	0	0	6 795	191 376
Coopération avec d'autres organisations	0	0	30 000	19 673	0	0	0	49 673
Participation à des activités de renforcement des capacités	0	0	12 000	0	0	0	(230)	11 770
TOTAL GÉNÉRAL	1 307 393	713 560	627 737	290 325	450 199	47 208	958 626	4 395 048

Dépenses du Codex ventilées par activité et rubrique – 2012-2013

	Traitements des fonctionnaires du cadre organique	Traitements des fonctionnaires des services généraux	Autres ressources humaines	Voyages	Matériel	Dépenses générales (services communs externes)	Dépenses générales (services communs internes)	Total
Mise en œuvre du programme de travail de la Commission du Codex Alimentarius conformément à son Plan stratégique	2 262 628	1 409 817	29 122	0	333	1 075	164	3 703 139
Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires	0	0	20 838	8 110	27 627	2 117	6 970	65 662
Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius, du Comité exécutif et du Comité du Codex sur les principes généraux	0	0	347 081	98 134	165 842	144 417	1 386 028	2 141 502
Secrétariat des comités de coordination FAO/OMS	0	0	11 773	103 352	861	6 522	278 365	400 873
Secrétariat des comités chargés de la sécurité sanitaire des aliments (CCFA, CCCF, CCFH, CCPR, CCRVDF)	0	0	5 856	234 176	23 507	16 247	36 633	316 419
Secrétariat des comités s'occupant de produits (CCFFV, CCPFV, CCFO, CCFFP)	0	0	0	38 414	0	2 646	59 401	100 461
Secrétariat des comités s'occupant de questions générales (CCFICS, CCMAS)	0	0	0	22 518	0	1 928	47 728	72 174
Secrétariat des comités s'occupant de l'étiquetage et de la nutrition (CCFL, CCNFSDU)	0	0	0	39 125	0	1 170	4 689	44 984
Publication de normes du Codex et de textes apparentés	0	0	41 822	0	260 774	9 094	164 194	475 884
Communication et information sur les normes et textes apparentés du Codex	198 728	0	182 702	0	22 217	22 533	55 568	481 748
Coordination avec la FAO, l'OMS, d'autres organismes du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des organismes chargés de l'établissement de normes	0	0	150 000	55 970	0	1	6 795	212 766
Coopération avec d'autres organisations	0	0	30 000	37 162	0	0	0	67 162
Participation à des activités de renforcement des capacités	0	0	12 298	0	0	0	420	12 718
TOTAL GÉNÉRAL	2 461 356	1 409 817	831 492	636 961	501 161	207 750	2 046 955	8 095 492